

Politique de l'IB en matière de recrutement des examinateurs

Version 1.5 du 01/07/20

1. Objectif du document

Le présent document vise à préciser les exigences minimales auxquelles les candidats doivent satisfaire pour être nommés examinateurs de l'IB, dans le cadre du Programme d'éducation intermédiaire (PEI), du Programme du diplôme ou du Programme à orientation professionnelle (POP). Il définit en outre des qualités souhaitables qui pourront être prises en compte au cours du processus de nomination.

2. Exigences requises des candidats

La liste ci-dessous précise les exigences auxquelles tous les candidats **doivent** satisfaire pour que leur candidature au poste d'examineur de l'IB soit étudiée.

- Les candidats **doivent** avoir un diplôme universitaire (ou équivalent) dans la matière pour laquelle ils postulent (ou une matière connexe).
- Les candidats **doivent** avoir au moins un an d'expérience dans l'enseignement de cette matière (ou d'une matière connexe) à des élèves âgés de :
 - 14 à 16 ans – PEI ;
 - 16 à 19 ans – Programme du diplôme et POP.
- Les candidats qui ont cessé d'enseigner **doivent** avoir occupé un poste d'enseignant ou d'examineur au cours des trois dernières années.
- Les candidats pour le groupe de matières Mathématiques du Programme du diplôme **doivent** maîtriser l'utilisation d'un modèle de calculatrice approuvé par l'IB comme indiqué [ici](#).
- Les candidats à l'évaluation de la théorie de la connaissance **doivent** avoir enseigné ce cours dans une école du monde de l'IB.
- Les candidats doivent être capables d'évaluer les élèves et de rédiger des comptes rendus dans la langue d'usage de la matière évaluée.
- Les candidats **doivent** être capables de communiquer et de lire les documents nécessaires en anglais, en français ou en espagnol.
- Les candidats **doivent** disposer d'un accès à Internet à haut débit (256 kbit/s minimum, 2 Mbit/s recommandés) dans un environnement sécurisé convenant à la notation de matériel d'évaluation confidentiel.
- Toutes les candidatures d'examineur de l'IB doivent être accompagnées d'au moins deux références professionnelles.
 - Si vous travaillez dans un établissement, au moins l'une des personnes citées en référence **doit** être votre chef d'établissement ou l'adjoint au chef d'établissement, ou votre coordonnateur de l'IB si vous travaillez dans une école du monde de l'IB.
 - Si vous avez récemment pris votre retraite ou ne travaillez pas dans le domaine de l'éducation à l'heure actuelle, au moins l'une des personnes citées en référence **doit** être le chef d'établissement, l'adjoint au chef d'établissement ou le coordonnateur de l'IB du

dernier établissement où vous avez travaillé.

- Si vous travaillez dans un établissement d'enseignement supérieur ou une université, au moins l'une des personnes citées en référence **doit** occuper un poste à responsabilités, par exemple celui de responsable en chef de la direction.
- Les membres de la famille, les amis et les employés actuels de l'IB ne seront **pas** considérés comme des références.

- Les candidats doivent informer les personnes qu'ils ont citées en référence qu'il pourra leur être demandé de fournir des recommandations afin de soutenir leur candidature. Aucun candidat ne sera nommé si l'IB n'a pas reçu au moins deux références satisfaisantes de la part de ces personnes.
 - Les candidats **doivent** disposer d'un compte bancaire à leur nom. Les honoraires d'examineur seront versés uniquement sur un compte à leur nom. Aucun paiement ne peut être effectué sur le compte d'un tiers, à savoir un compte au nom d'un proche, d'une société, d'une organisation ou de tout autre représentant.
 - Les candidats qui détiennent un compte dans une banque située dans les pays ou les zones mentionnés ci-après doivent percevoir un paiement dans leur devise locale comme suit : (i) pour les banques au Canada, en dollars canadiens (CAD) ; (ii) pour les banques dans des pays européens de la zone euro, en euros (EUR) ; (iii) pour les banques à Singapour, en dollars de Singapour (SGD) ; (iv) pour les banques aux États-Unis, en dollars américains (USD) ; (v) pour les banques en Australie, en dollars australiens (AUD) ; (vi) pour les banques au Royaume-Uni, en livres sterling (GBP) ; (vii) pour les banques en Suisse, en francs suisses (CHF) ; et (viii) pour les banques en Inde, en roupies indiennes (INR).
3. **Les candidats doivent signaler tout conflit d'intérêts potentiel.** Veuillez consulter la [politique en matière de conflits d'intérêts dans le cadre de l'évaluation à l'intention des professionnels de l'éducation de l'IB](#).
4. Qualifications et expérience souhaitées

La liste ci-dessous définit les qualifications et l'expérience souhaitées des candidats lorsqu'ils postulent à un poste d'examineur de l'IB.

- Expérience de l'enseignement du PEI, du Programme du diplôme ou du POP.
- Expérience de l'enseignement à un niveau de qualification pour l'entrée dans l'enseignement supérieur (pour les examinateurs candidats du Programme du diplôme ou du POP).
- Expérience du rôle d'examineur.
- Capacité à lire des documents, rédiger des rapports et noter des travaux d'élèves dans les langues suivantes.

Programme du diplôme / POP	PEI
----------------------------	-----

Anglais	Anglais
Espagnol	Espagnol
Français	Français
Allemand	Arabe
Chinois	Catalan
Japonais	Chinois
Coréen	Danois
	Néerlandais
	Finois
	Allemand
	Grec
	Japonais
	Kazakh
	Coréen
	Norvégien

5. Principes de nomination

Si un candidat satisfait aux exigences indiquées plus haut, sa candidature sera étudiée pour évaluer soit le PEI, soit le Programme du diplôme ou le POP. Néanmoins, l'IB se réserve le droit d'émettre un jugement global sur chaque candidature.

En raison de la nature du modèle d'évaluation de certaines composantes, les examinateurs qui notent dans une langue autre que l'anglais pourront être tenus de noter des réponses en anglais. Il faudra alors que les candidats à ces matières soient bilingues. Cette exigence pourra être prise en compte dans le cadre du processus de candidature ou après la nomination.

Dans le cadre du Programme du diplôme ou du POP, le candidat sera nommé pour une matière et deux composantes lorsque la période d'évaluation d'une composante ne chevauche pas celle d'une autre ou lorsque la nature de l'évaluation d'une matière impose aux examinateurs d'évaluer plusieurs composantes.

Dans le cadre du PEI, le candidat sera nommé pour une composante anticipée et une composante ultérieure. Une composante anticipée correspond **soit** à une matière choisie pour un portfolio électronique, **soit** au projet personnel. Une composante ultérieure correspond **soit** à une matière concernée par un examen sur ordinateur, **soit** à l'examen interdisciplinaire. Pour que sa candidature soit prise en compte pour évaluer le projet personnel, le candidat **doit** déjà enseigner dans une école du monde de l'IB qui propose le PEI.

Le volume de travail proposé aux candidats retenus varie en fonction de leurs relations avec les écoles du monde de l'IB.

Lorsque peu d'élèves sont inscrits à une matière, les examinateurs ne doivent avoir de relations avec aucune des écoles du monde de l'IB qui inscrivent des élèves à la matière concernée. Il ne sera donc pas possible de nommer un examinateur pour cette matière, si celui-ci se trouve en situation de conflit d'intérêts.

Les candidats à l'évaluation de matières du groupe Acquisition de langues doivent pouvoir justifier au minimum d'un niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues dans la matière concernée.

L'IB doit respecter la législation de tous les pays dans lesquels les examinateurs sont recrutés.

Annexe A

Les matières présentes dans le tableau ci-dessous peuvent être évaluées de manière monolingue en anglais et dans les langues indiquées.

Matière	Langues
Études sociales brésiliennes	Portugais
Gestion des entreprises	Espagnol
Histoire	Espagnol
Histoire moderne du Kazakhstan	Kazakh
Philosophie	Espagnol
Pensée politique	Espagnol
La Turquie au XX ^e siècle	Turc
Biologie	Espagnol
Chimie	Espagnol
Physique	Espagnol
Mathématiques : applications et interprétation	Espagnol
Mathématiques	Espagnol
Arts visuels	Espagnol
Théorie de la connaissance	Français, espagnol et chinois